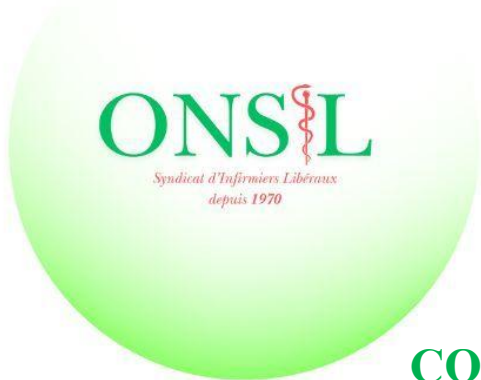




Syndicat d'Infirmiers Libéraux

11, Chemin d'En Paris - 81500 Saint-Lieux-Lès-Lavaur

Tél. : 06 76 30 84 78

E-mail : contact@onsil.fr

Thiron Gardais le 9 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats des élections CARPIMKO 2025 collège infirmier Une participation en hausse, un rééquilibrage des représentations syndicales

Les résultats du renouvellement par moitié du Conseil d'administration de la CARPIMKO pour le collège des infirmiers libéraux ont été annoncés ce 8 juillet 2025. Ils traduisent une redistribution des équilibres syndicaux et confirment la montée en puissance d'une voix portée avec constance et cohérence.

- Avec 63,45 % des voix, la liste Convergence Infirmière (CI) réalise un score historique et remporte les 5 sièges à pourvoir dans ce collège. Une victoire éclatante qui témoigne d'un soutien massif à leur ligne syndicale ;
- La FNI, recueillant 30,55 % des suffrages, subit un net recul et ne conserve que 3 sièges. Un renversement de situation notable, preuve que certaines stratégies finissent par lasser. Quand on joue avec le feu, on finit toujours par se brûler.
- L'Onsil, avec 5,57 % des voix et 675 suffrages exprimés, n'obtient aucun siège ;

Ce résultat, en hausse de 57 % par rapport à 2022, est particulièrement encourageant et porte la voix de celles et ceux qui continuent de croire à une alternative indépendante, combative et fidèle à l'esprit libéral.

11 421 infirmiers ont voté sur 112 978 électeurs inscrits, contre 8 819 en 2022. Un progrès bienvenu, mais la participation reste inférieure à 20 %. L'abstention interroge, une fois encore, sur le décrochage démocratique de la profession.

Les négociations conventionnelles ont repris dès hier. Le poids renforcé de CI leur donne une vraie responsabilité. À eux d'en faire bon usage, dans l'intérêt général des infirmiers libéraux.

La reconnaissance de la pénibilité doit être un axe prioritaire de travail pour le Conseil d'administration de la CARPIMKO. La hausse des sinistralités pèse de plus en plus lourd sur les prestations comme sur les cotisations.

Et retarder l'âge de départ à la retraite à 67 ans ne fait qu'aggraver les situations d'invalidité et d'arrêts de travail prolongés.

De notre côté, l'Onsil reste fidèle à sa ligne : liberté d'exercice, équité et défense de chaque professionnel, y compris les plus isolés ou les plus vulnérables.

Une élection, un signal, un cap à tenir pour les infirmiers libéraux.

Merci à toutes les infirmières et tous les infirmiers libéraux qui ont participé au vote. Que ce mouvement s'amplifie lors du prochain scrutin, dans trois ans.

Un remerciement particulier à nos candidates, candidats, et à toutes celles et ceux qui ont porté notre programme, notamment sur les réseaux sociaux. Le travail continue. Prochaine étape : les élections URPS en 2026.

Diane Braccagni Desobeau, Présidente.

Contact presse : 06 03 91 71 71

www.onsil.fr